

Instructions PISTE

Tâche pour les centres de performance régionaux (CPR)

1. Aider les joueur.euse.s à remplir le journal du tournoi
2. Demander aux joueur.euse.s de rendre les journaux de tournoi remplis. Pour cela, il est également possible de choisir un délai plus court que le 30 septembre. Souvent, un ou deux tournois de plus ou de moins ne font pas une grande différence.
3. Remplir le formulaire Excel "PISTE_Régional_2026 pour tous les joueur.euse.s du CPR (y compris les joueur.euse.s du cadre national) **né.e.s entre 2009 et 2016** et l'envoyer à Vera Bagdasarjanz, vbagdasarjanz@swiss-badminton.ch jusqu'au **18.10.2025**.

Outils

- Formulaire Excel "PISTE_Régional_2026 y compris la deuxième feuille "Tableau des valeurs".
- Joueur.euse.s de référence pour l'évaluation des compétences CEC (Swiss Badminton envoie l'évaluation des joueur.euse.s de référence jusqu'au 30.06 aux CPR)
- [Concept d'entraînement cadre](#)
- Journaux de tournoi des joueur.euse.s
- Formulaire Excel PISTE_2025_Evolution_Entwicklung

Remarques sur le formulaire Excel « PISTE Régional 2026 »

- Toutes les colonnes colorées en turquoise doivent être remplies. Les colonnes en marron contiennent des formules et sont complétées automatiquement par le document.
- Les colonnes A - J contiennent les données personnelles des joueur.euse.s et peuvent être reprises en grande partie de l'année précédente. **Swiss Olympic exige désormais que nous disposions du prénom, du nom et de l'adresse e-mail d'un parent ou d'un tuteur légal pour tous les joueur.euse.s.**
- Les colonnes K - P contiennent les évaluations pour les compétences CEC. Ceux-ci doivent être désignés par le CPR Head Coach. Important : il faut s'orienter vers les joueur.euse.s de référence prédéfini.e.s par Swiss Badminton. **Swiss Badminton les a évalués selon des standards internationaux. Ils constituent le point de référence pour l'évaluation de tous les joueur.euse.s des CRP. Si Swiss Badminton a évalué un.e joueur.se du CPR, les valeurs doivent être reprises à l'identique.**
- Dans la colonne S, on indique comment le/la joueur.se a évolué par rapport à l'année dernière sur le plan des compétences CEC. Pour ce faire, la colonne Q de la liste actuelle est comparée à la colonne Q de la liste 2025.
- Pour les colonnes U à W, les valeurs sont reprises des journaux de tournoi. Si le nombre de résultats de tournoi est de moins de 5, il faut utiliser la valeur 0.

- Pour les colonnes Z et AA, le coach reprend les points selon la grille d'évaluation (tableau des valeurs, colonnes I, J, K et L). Le nombre de compétitions nationales et internationales est tiré du journal des tournois. Le volume d'entraînement moyen en heures (y compris l'entraînement physique) est estimé par l'entraîneur.e.
- Dans la colonne AC, on indique comment le/la joueur.se a évolué par rapport à l'année dernière dans la biographie de l'athlète. Pour ce faire, la colonne AB de la liste actuelle est comparée à la colonne AB de la liste 2025.
- Une fois que tous les joueur.euse.s ont été évalué.e.s, la liste est triée par ordre décroissant en fonction du nombre total de points (colonne AE) et le coach recommande dans la colonne AF si le/la joueur.se doit être attribué.e au Talent Pool ou non. La classification de 2025 (PISTE 2025_Evolution_Entwicklung) peut servir de référence à cet effet.
- Concernant les joueur.euse.s qui, pour une raison particulière (p. ex. blessure de longue durée, retard ou avance dans le développement physique, âge d'entraînement, etc.), se trouvent trop haut ou trop bas dans le ranking et qui, contrairement à leur rang, ne devraient pas ou devraient quand même être sélectionné.e-s pour le Talent Pool, une remarque correspondante est laissée. Sinon, cette colonne peut également être laissée vide.

